

Projets travaux hydraulique douce - Fauville-en-Caux



Depuis le lancement du PAHD en 2018, 23 travaux d'aménagements d'hydraulique douce ont été réalisés. En prévisionnel sur l'année 2025, il est prévu la mise en travaux de 7 projets d'hydraulique douce.



Présentation de la cellule protection de la ressource de Caux Seine agglo



Mélanie BROUTIN

Coordinatrice Protection de la Ressource, animatrice Hydraulique Douce
Animatrice Hydraulique Douce
Tél. : 02.32.84.00.35
E-mail : m.broutin@cauxseine.fr



Abdessamad EL KADIRI

Animateur BAC
Animateur BAC de Angerville-Bailleul / Saint-Maclou-la-Brière et de Becquet-Gruchet
Tél. : 02.32.84.00.35
E-mail : a.elkadiri@cauxseine.fr



Hugo LE GUENNIC

Animateur BAC
Animateur BAC de Fauville-en-Caux et Maulévrier / Saint-Arnoult
Tél. : 02.32.84.00.35
E-mail : h.leguennic@cauxseine.fr



Adrien DUVAL

Animateur BAC
Animateur BAC de Norville et Notre-Dame-de-Gravenchon
Tél. : 02.32.84.00.35
E-mail : a.duval@cauxseine.fr



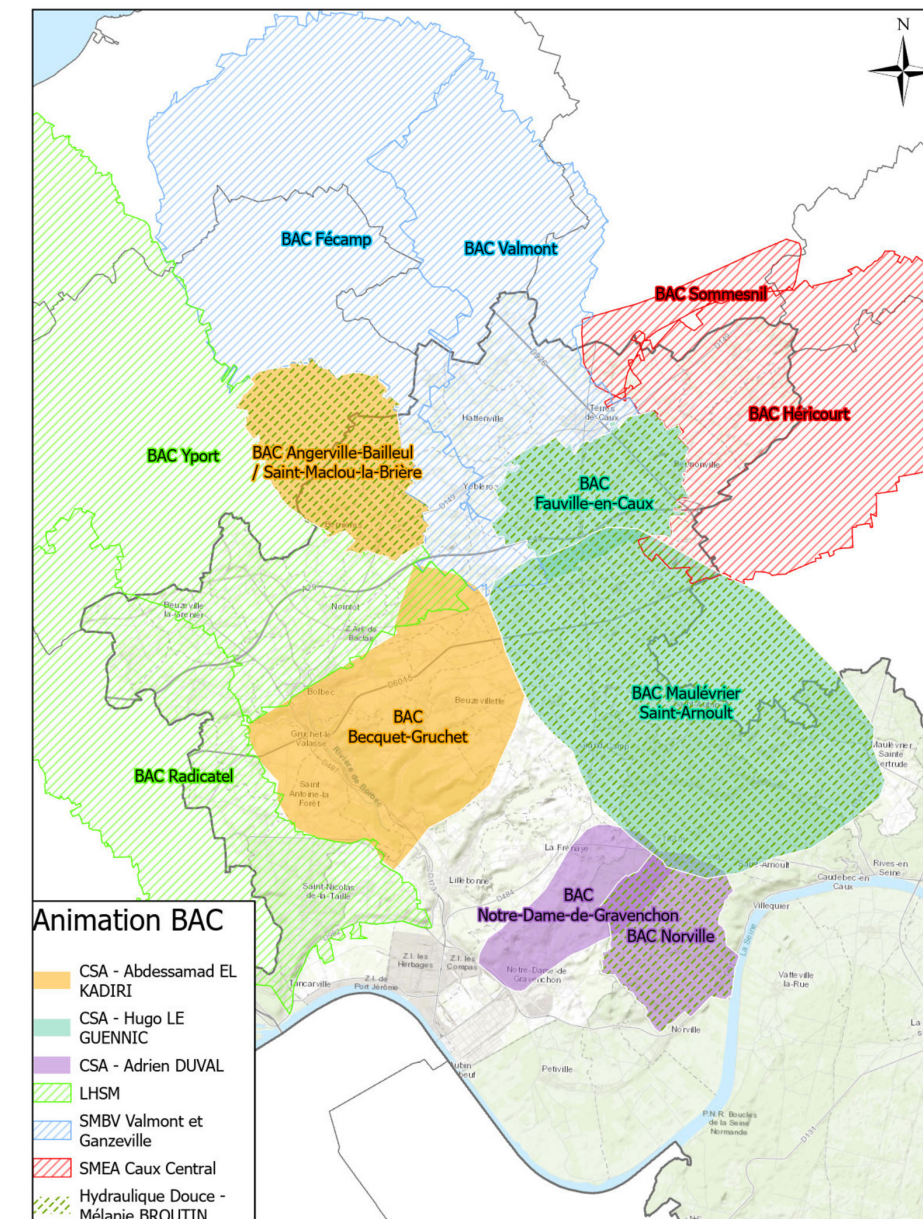
Agenda

Mardi 25 février 2025 à partir de 14h00 :

TOUR DE PLAINE – Pâturage

Dans le cadre de la protection de la ressource en eau du BAC de Fauville-en-Caux et des MAEC 2023/2027, nous vous invitons à un tour de plaine centré sur le pâturage, sur l'exploitation de Geoffroy SERVAIN (1798 Voie Romaine, 76640 Foucart). Il sera animé par Maddalena MORETTI, conseillère agronome au Littoral Normand.

Pour de plus amples informations, Hugo LE GUENNIC, animateur BAC, reste joignable par mail : h.leguennic@cauxseine.fr et par téléphone au : 06 72 31 41 73 / 02 32 84 00 35.



Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter l'animateur BAC associé par téléphone au 02.32.84.00.35

Infos BAC

Bulletin d'informations du Bassin d'Alimentation

du Captage de Caux Seine agglo



Revue des animations collectives

15 novembre 2024

TOUR DE PLAINE Gestions des couverts et itinéraire technique sur le colza et les céréales

Dans le cadre de la protection de la ressource en eau du BAC de Fauville-en-Caux et des MAEC 2023/2027, ce tour de plaine, animé par Alexis VILLENEUVE, conseiller agronome au Littoral Normand, s'est tenu sur l'exploitation agricole de l'EARL du Hamet à Terre-de-Caux.



5 décembre 2024

VISITE DE L'USINE DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE DE FAUVILLE-EN-CAUX

L'usine de traitement d'eau potable de Fauville-en-Caux a ouvert ses portes aux exploitants agricoles, acteurs clés de la préservation de la ressource en eau. Au cours d'une visite guidée, en collaboration avec Eaux de Normandie, d'une heure au milieu du cycle de traitement des eaux du captage de Fauville-en-Caux, il a été rappelé les enjeux et les efforts en place par chaque partie depuis plusieurs années pour assurer et maintenir une eau potable de qualité aux consommateurs.



17 janvier 2025

TOUR DE PLAINE – Agriculture de conservation des sols

Dans le cadre de la protection de la ressource en eau du BAC de Norville et des MAEC 2023/2027, ce tour de plaine, animé par Guillaume D'ORLEANS, conseiller agronome au CERFRANCE SN, s'est tenu sur l'exploitation agricole de l'EARL du Champ des Moutons à Norville.



Mesures Agroenvironnementales et Climatiques (MAEC) sur les BACs de Fauville, Maulévrier, Angerville et Norville

Les **MAEC** sont mises en œuvre depuis 2023 sur le territoire de Caux Seine agglo dans le cadre du second pilier de la Politique Agricole Commune (PAC). Les MAEC sont des **contrats de cinq ans** que peuvent engager des **agriculteurs volontaires**. Elles ont pour objectif de soutenir l'agriculteur à maintenir ou adopter des pratiques respectueuses de l'environnement.

Sur notre territoire, elles permettent de répondre aux enjeux environnementaux spécifiques comme l'amélioration de la qualité de l'eau, la diminution de l'érosion des sols et la protection de la biodiversité.

Sur la base d'un contrat signé pour 5 ans, les **agriculteurs volontaires** bénéficient d'une indemnisation annuelle payée à l'hectare devant compenser les surcoûts et manques à gagner, en contrepartie ils s'engagent à respecter un **cahier des charges**. Le financement est partagé entre l'Etat, l'Europe et l'Agence de l'eau Seine Normandie.

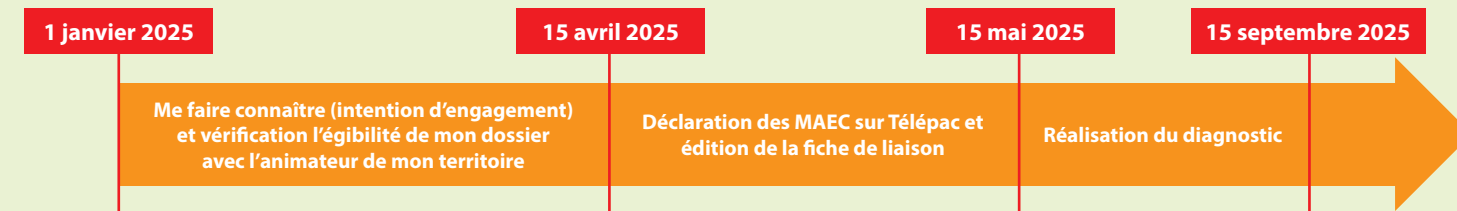
On distingue **2 types de mesures** :

- **MAEC SYSTEME** qui s'applique sur au moins 90% de la Surface Agricole Utile de l'exploitation
- **MAEC LOCALISEE** qui s'applique à l'échelle parcellaire

Mesure	Éléments éligibles	Niveau	Code	Montants /ha/an	Planfond ⁽¹⁾
Mesures Systèmes Élevage d'herbivores	TA, PP	1	HBV1	121 €	8 000 €
	TA, PP	2	HBV2	177 €	10 000 €
	TA, PP	3	HBV3	233 €	12 000 €
Eau – Arboriculture	Arb.		ARB1	527 €	8 000 €
Biodiversité – Création de prairies	PT		CPRA	358 €	16 000 €
Biodiversité – Système herbagers et pastoraux	PP		PRA3	72 €	16 000 €
Biodiversité - Entretien durable des IAE (Haies / Arbres isolés ou alignements / Bosquets)	Ligneux		IAE1	800 €	16 000 €

(1) Un déplaçonnement serait peut-être envisagé grâce à une participation de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

LE CALENDRIER DE L'ENGAGEMENT 2025

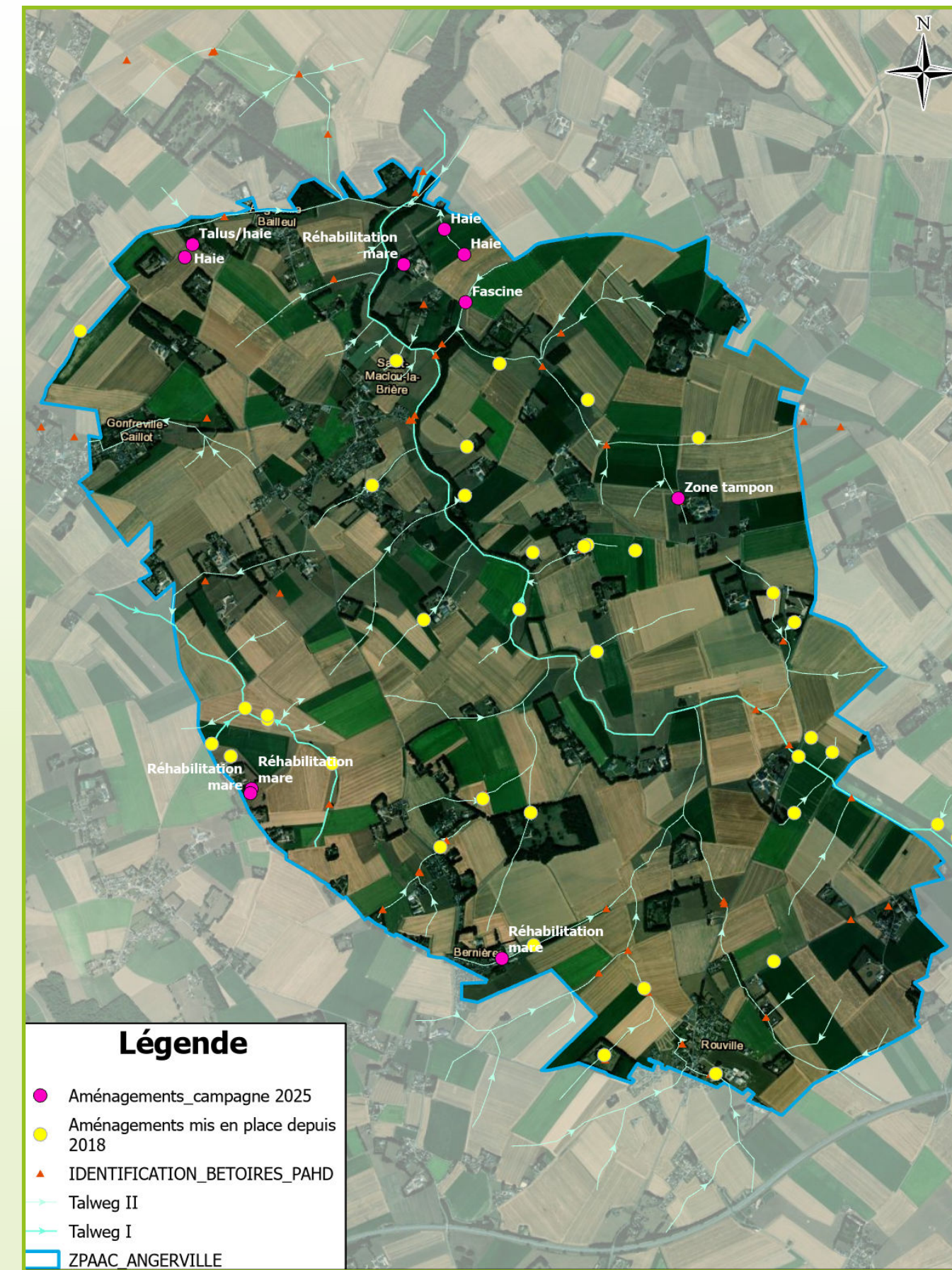


Ouverture en 2025 des Paiements pour Services Environnementaux (PSE) sur les BACs de Fauville et Angerville

Parmi les leviers identifiés par l'agence de l'eau, les PSE permettent de valoriser financièrement des services environnementaux rendus par des exploitations agricoles : moindre utilisation d'intrants, maintien de prairies et de haies Les agriculteurs passent un contrat pendant 7 ans minimum avec la collectivité qui gère le PSE. A l'échelle du territoire géré par la collectivité, des indicateurs sont définis pour permettre de caractériser les services rendus par les exploitations agricoles. Le niveau atteint par l'exploitation pour chacun des indicateurs permet de calculer la rémunération annuelle du PSE.

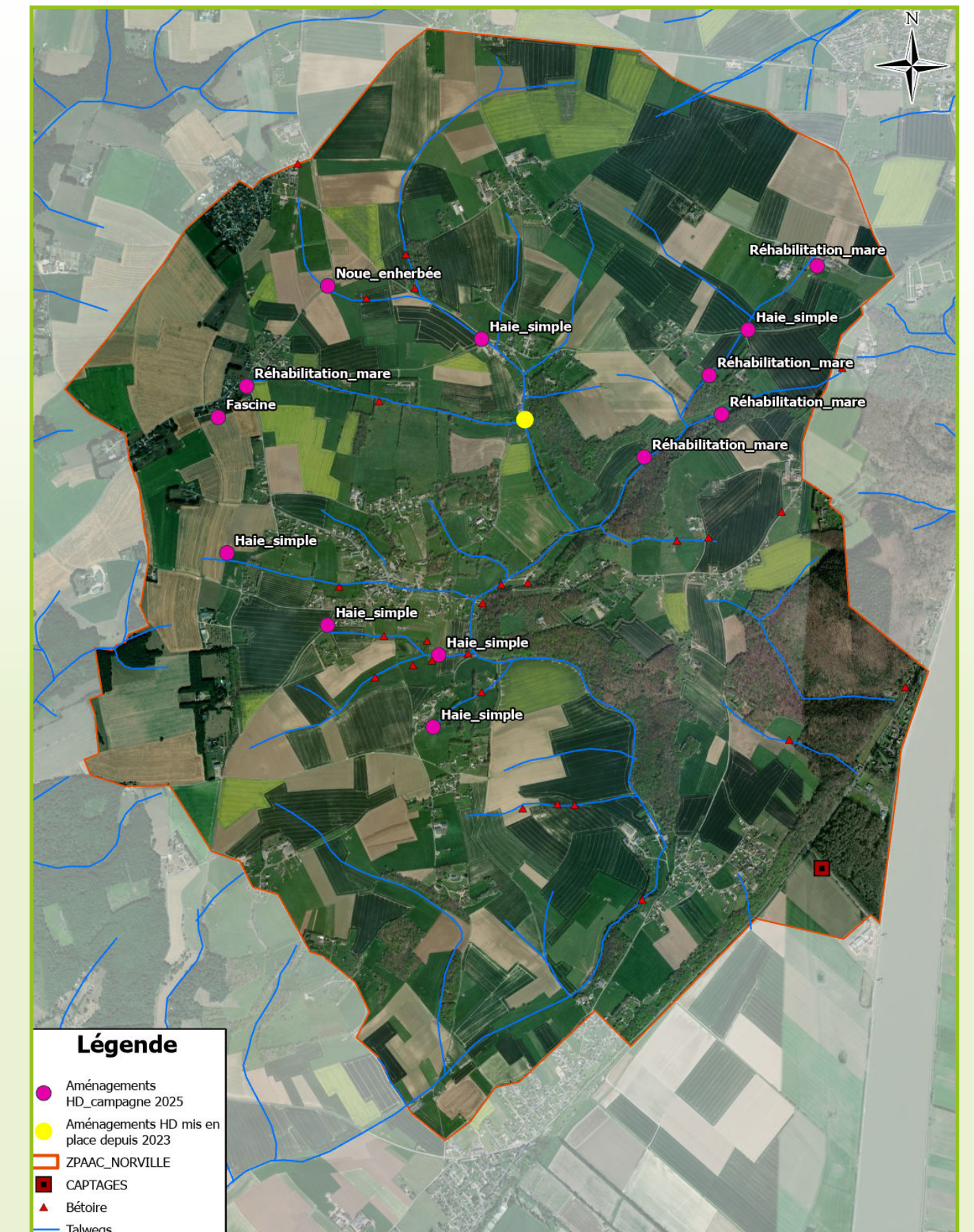
Caux Seine agglo travaille actuellement sur l'élaboration et l'ouverture d'un « PSE herbe » pour maintenir et remettre en herbe le territoire, notamment sur les aires d'alimentation des captages sensibles et prioritaires (BAC d'Angerville-Bailleul et BAC de Fauville-en-Caux). Les modalités de mise en œuvre (critères d'éligibilité au dispositif et guide de rémunération) vous seront communiquées au cours de l'année 2025.

Projets travaux hydraulique douce - Angerville-Bailleul



Depuis le lancement du PAHD en 2018, 37 travaux d'aménagements d'hydraulique douce ont été réalisés. En prévisionnel sur l'année 2025 et 2026, il est prévu la mise en travaux de 17 projets d'hydraulique douce.

Projets travaux hydraulique douce - Norville



Depuis le lancement du PAHD en 2023, 1 projet d'aménagements d'hydraulique douce a été réalisé. En prévisionnel sur l'année 2025 et 2026, il est prévu la mise en travaux de 12 projets d'hydraulique douce.